Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260321-2026028_DEL-DE

LE CITÉ JARDIN RHEU

CONSEIL MUNICIPAL DE LE RHEU

SÉANCE DU 21 MARS 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-028

Le samedi 21 mars 2026 à 10H00, le Conseil Municipal de Le Rheu, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'Orme Robin à Moigné, sous la présidence de M. Bruno LESNÉ, Maire.

Présents : M. LESNÉ, Mme TÉBESSI, M. DENIS, Mme LE FORT-PILLARD, M. MANGELINCK, Mme LE ROUX, M. LAIZÉ, Mme HALLIEZ-BERTHELOT, M. BRÉMOND, Mme YVET, M. LEFEVRE, Mme VANDENDRIESSCHE, M. LE CUNFF, Mme LOURDAIS, Mme LAYEC, M. BERNARDET, Mme MACIÉ, M. GUIHEU, Mme O'SULLIVAN, M. L'HOSTIS, Mme LIVIER MABILLE, M. ARS, Mme GUILLANTON-CUJARD, M. BOUGET, Mme GUENÉ et M. DUVAL.

Excusé : M. DAUGAN (pouvoir à M. BERNARDET).

M. Gadirou BARRY a été élu secrétaire.

Date de convocation : 17.03.2026

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de votants : 29

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

Rapporteur : **M. LESNÉ**

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parle les membres du Conseil Municipal. L'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Par conséquent, conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et sous la présidence du Maire, il a été procédé à l'élection des Adjoints, sous le contrôle du bureau désigné et dans les conditions rappelées ci-dessus.

Monsieur le Maire a recensé 2 listes candidates :
- liste conduite par M. Alain L'HOSTIS
- liste conduite par Mme Amel TÉBESSI

Résultat du 1er tour de scrutin

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	29
- A déduire : bulletins nuls énumérés à l'article L.66 du Code électoral	0
- Bulletins blancs	0
- Nombre de suffrages exprimés	29
- Majorité absolue	15

A obtenu
- liste conduite par M. Alain L'HOSTIS : 7 voix
- liste conduite par Mme Amel TÉBESSI : 22 voix

La liste conduite par Mme Amel TÉBESSI ayant obtenu la majorité des suffrages, les candidats figurant sur cette liste sont proclamés adjoints au Maire et immédiatement installés. Il s'agit de :

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502404-20260321-2026028_DEL-DE

La liste conduite par Mme Amel TÉBESSI ayant obtenu la majorité des suffrages, les candidats figurant sur cette liste sont proclamés adjoints au Maire et immédiatement installés. Il s'agit de :

- 1ère adjoint : Mme Amel TÉBESSI
- 2ème adjoint : M. Philippe DENIS
- 3ème adjointe : Mme Christelle LE FORT-PILLARD
- 4ème adjoint : M. Luc MANGELINCK
- 5ème adjointe : Mme Khadidia LE ROUX
- 6ème adjoint : M. Vincent LAIZÉ
- 7ème adjointe : Mme Isabelle HALLIEZ-BERTHELOT
- 8ème adjoint : M. Pascal BRÉMOND

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Gadirou BARRY

Le Maire

MAIRIE DE LE RHEU
Ille et Vilaine

Bruno LESNÉ